

MARCHÉ PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 31.12.2008	24 963	13 330 242 €
Au 31.03.2009	26 531	14 167 554 €
Au 30.06.2009	27 484	14 676 456 €
Au 30.09.2009	28 548	15 244 632 €

L'augmentation de capital ouverte le 21/11/08 a été entièrement couverte. Elle portait sur la création de 4 548 parts au prix de 865 €/part.

MARCHÉ SECONDAIRE

Modalités pratiques

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ceux-ci sont disponibles sur notre site Internet www.fonciere-remusat.com. Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente tous les 3^e jeudi de chaque mois, à 11 h ou le dernier jour ouvrable précédent.

Tous les renseignements concernant le marché secondaire (carnet d'ordre, prix d'exécution, quantité de parts échangées...) peuvent être obtenus au 03.80.30.62.82.

Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction, frais inclus.

Vente

1. Cession sans intervention de la Société de Gestion :

Tout associé peut céder librement ses parts sans l'intervention de la Société de Gestion. Dans ce cas, le prix est librement débattu entre les parties. La Société de Gestion perçoit un droit fixe de 30.49 € HT quel que soit le nombre de parts vendues. Les parties doivent également prévoir le règlement des droits d'enregistrement de 5 %, ainsi que la signification de la cession à la Société de Gestion.

2. Cession avec intervention de la Société de Gestion :

Les frais de transaction sont les suivants :

- droits d'enregistrement : 5 %
- commission de cession perçue par la Sté de Gestion : 4.50 % HT (soit actuellement 5.38 % TTC).

3. Prévoir impôt sur la plus-value éventuelle.

Prix d'exécution

Période	Prix acquéreur	Prix d'exécution	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						Solde	Au 30.06.09	0
16/07/2009		non établi	0	0	-	0	0	0
20/08/2009		non établi	0	0	-	0	0	0
17/09/2009		non établi	0	0	-	0	0	0
		TOTAL				TOTAL	0	
						Solde	au 30.09.09	0

Carnet d'ordres

Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
865.00 €	8
861.50 €	20
850.00 €	5
841.00 €	10
820.00 €	5

Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
aucune part enregistrée à la vente	

Confrontation du 17.09.09

DIVIDENDES

Période	Montant de l'acompte		Montant du dividende global
	Acompte payé le		
4 ^e trimestre 2008 (solde)	13.02.09	18.00 €	59.40 € *
1 ^{er} trimestre 2009	24.04.09	14.40 €	
2 ^e trimestre 2009	24.07.09	14.40 €	
3 ^e trimestre 2009	23.10.09	14.40 €	

* Rendement 2008 : 6.91 % sur un prix de part à 860 € en début d'année
6.87 % par rapport au prix de la part sur l'augmentation de capital en fin d'année (865 €)

FISCALITÉ

L'essentiel des revenus de FONCIERE REMUSAT est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). A compter du 01/01/08, celui-ci passe à 18 % au lieu de 16 % précédemment.

Depuis le 01/01/07, les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus, soit 11 %, sont retenus à la source. Ils passent à 12.10 % sur les revenus 2009.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition (AG du 25.06.09)

Président : M. DELPECH Jean-Pierre

Vice-Présidente : Mme GOURGUE Marie-Andrée

Membres :

Mme LIPPI Eliane, Mme METGE Simone, M. Denis APVRILLE,

M. Denys ARBOUCALOT, M. ELBAZ Gérard, M. GAZANIOL Michel, M. GUILHEM de POTHUAU Antoine, M. NOEL Raymond, M. PUIS André, APPS CPI

Aucun des membres du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

Acquisition Néant

Cessions 33 Route de Bayonne – TOULOUSE – locaux à usage de bureaux d'une surface : 489 m² - Prix de vente : 660 000 €

Acte signé le 16/07/09

16 bis rue de Paris – LE PECQ – local commercial d'une surface de 53 m² - Prix de vente : 140 000 € - Acte signé le 07/07/09

Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m ²
Au 30.09.09	99.31 %	99.29 %

* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

Mouvements du trimestre

1 – Locaux devenus vacants

aucun

2 - Locaux loués

LEGUEVIN : la livraison des 2 bâtiments acquis en VEFA en septembre 2008 est intervenue le 29 juillet 2009. L'ensemble fait l'objet d'une garantie locative d'un an.

A ce jour : les baux suivants ont été signés

- 281 m² - Locataire : BEAUHAIRE (boulangerie) – bail de 6 ans fermes
- 263 m² - locataire : BANQUE POPULAIRE
- 79 m² - locataire : IMD (salon de coiffure) – bail de 6 ans fermes

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95

Société de Gestion : VOISIN S.A. 15, Place Grangier - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 30 20 40
E-mail : fonciere-remusat@groupe-voisin.com - www.groupe-voisin.com